

## Compte rendu de la réunion physique de la commission Compétition Parapente Samedi 16 décembre 2017

Etaient présents :

Marc Nossin – Président de la CCP  
Thomas Sénac, responsable CFD, président du CNP  
Hervé Belloc – CRC de la région de vol Pyrénées  
Jean-Christophe Fassel – Elu région Grand Est  
Dominique Pellet – Elu région Auvergne-Rhône-Alpes  
Patrick Guien – Valideur compétitions représentant le RRC PACA  
Joel Amiable – Cadre technique  
Fred Escriba – Cadre technique

Accueil par le Président de la CCP.

Sommaire des thèmes d'échange de la journée.

Tour de table : ajout des thèmes demandés par les participants.

### CCP et pluridisciplinarité, épreuves combinées, manches CFD

Marc Nossin rappelle les rôles de la CCP et des responsables de compétition des ligues ; nous avons vocation à prendre en compte toutes les spécialités de compétition et pas uniquement la distance.

Au sujet des responsables, la terminologie et les rôles ne sont pas clairs dans les esprits.

La commission décide de proposer au CNP une nouvelle terminologie plus claire : le RRC, qui est actuellement responsable régional compétition devient le RCL « Responsable Compétition Ligue ». Celui-ci a une responsabilité politique de représentation des compétiteurs de sa ligue auprès de la CCP.

Le CRC qui est actuellement le coordinateur régional de compétition devient le CCRV « Coordinateur Compétition de Région de Vol ». Le CCRV a comme tâches la coordination du calendrier des compétitions en début d'année, la nomination des DT et la validation des compétitions.

Les rôles ne changent pas, seulement les dénominations.

Marc Nossin expose qu'il souhaite étudier si une offre plus variée de compétitions pourrait être pensée pour avoir plus de compétiteurs, plus polyvalents. Il évoque l'idée de combiner des types d'épreuves notamment pour faire découvrir aux pilotes d'autres formes de confrontations. Exemples : distance/CFD/PA tout en précisant les difficultés qu'elles supposent. Un échange s'engage sur ce thème. Ces compétitions combinées pourraient très bien, dans un premier temps, consister dans l'établissement d'un classement général de compétitions existantes. Dans ce cas, l'annonce préalable permettrait aux compétiteurs d'identifier les compétitions auxquelles ils doivent participer pour avoir un classement combiné.

Concernant la Voltige, Marc expose les grandes lignes de ses échanges avec Jean-Marc Arduin sur la réalité de la discipline. Il y a évidemment peu de pilotes au plus haut niveau, mais une forte expertise et des résultats internationaux de premier plan. La FFVL assure une détection, propose des entraînements ciblés (achat d'un radeau pour des stages). La population est plutôt jeune, ils se connaissent et forment un réseau. Peu de sites et peu d'organismes existent. Ces épreuves coûtent plus cher (2 bateaux nécessaires) et la problématique de la rareté, du manque de disponibilité et du coût des juges handicapent la discipline. Pour organiser et pérenniser la compétition de voltige, il faudrait créer de nouveaux sites adaptés, et former de nouveaux juges. Marc a demandé à Jean-Marc Arduin de mettre ces préoccupations au premier plan des projets pour les années qui viennent.

**Manches CFD :** Marc Nossin expose l'idée que dans le cas d'une journée fumante au moment d'une compétition de distance, une manche dite « manche CFD » soit décrétée. La procédure serait la suivante : la veille ou le matin de la manche, le DE, avec accord du comité de pilotes, décrète une « manche CFD », c'est-à-dire que l'ensemble des pilotes font un vol de distance à leur convenance, pourvu qu'ils partent du déco indiqué par le DE. L'organisateur assure la sécurité et la récupération dans la limite de ses possibilités. Le soir, les pilotes déclarent leur vol classiquement sur la CFD, tout en mentionnant qu'il a été fait en compète. Le DE récupère les résultats CFD et les convertit en points compète. Il s'agit donc d'un nouveau type de manche de distance en plus de la course au but, temps mini et manche libre.

Il y a accord des personnes présentes sur la réalité de cette problématique qui fait qu'en cas de bonnes conditions, il arrive que beaucoup de pilotes inscrits se désistent des compétitions classiques. Le cas est rare dans la saison, quelques fois en plaine, une fois dans le Grand Est en 2017, idem en région PACA, Occitanie ? Le cas ne semble pas être adapté en Rhône-Alpes.

Accord sur l'idée de trouver le moyen d'introduire, dans une épreuve donnée, une manche de CFD à la place d'une manche normale. Il s'agirait d'une performance CFD réalisée par les pilotes inscrits sur l'épreuve depuis le décollage de l'épreuve. Les pilotes déclareraient leur performance sur le site de la CFD

qui pourrait alors être transformée en une manche avec des points sur 1000. Les opinions sont cependant divisées sur les modalités de mise en œuvre notamment pour quel classement compterait la journée.

5 options sont évoquées :

1. Rester comme aujourd'hui (pas d'avis favorable)
2. Le vol compte pour la CFD et la compétition (1 seul avis favorable)
3. Le vol compte pour la compétition uniquement (5 avis favorables)
4. Le vol compte pour CFD uniquement (1 seul avis favorable)
5. Choix des pilotes entre choix 3 et 4 (aucune adhésion).

Une réflexion plus précise doit débiter sur la liste de la CCP sur ce sujet qui déboucherait sur des modalités réglementaires concrètes et sur des essais.

Concernant les formules de calcul des points sur les épreuves, Dom Pellet (RCL Auvergne-Rhône-Alpes) propose l'abandon du SM Scoring sur les épreuves sport au profit du GAP avec éventuellement un réglage différent pour les points d'attaque (leading points). Après débat, les avis sont partagés et une légère majorité y est défavorable. Le sujet doit être approfondi et débattu sur la liste CCP.

Au sujet du Championnat de France de distance / Open de France, les modalités réglementaires de sélections actuelles sont reconduites pour 2019, car elles sont comprises et admises par les pilotes. Néanmoins la non-participation à l'épreuve d'une assez grande part des pilotes classés parmi les 200 premiers du classement permanent, se confirme pour la troisième année consécutive. Après échange et constat qu'une telle mesure n'engendrerait pas une requalification trop facile à l'édition de la saison suivante, la décision est prise que les manches du championnat de France de distance compteront désormais pour le circuit Elite afin de rendre le Championnat plus attrayant.

Présentation du tableau (annexe au présent compte rendu) récapitulatif et ajustant les conditions de participations aux épreuves de compétitions FFVL de parapente. Le Président explique le flou et la non adaptation à la réalité des besoins des articles du règlement, relatifs à la présence des pilotes mineurs sur les épreuves de distance. Un travail précis de modernisation du règlement a été entrepris en concertation entre la DTN, la commission médicale et les présidents de la CCP et du CNP. La proposition de réécriture est présentée aux participants de la réunion pour recueillir leurs avis. Ceux-ci sont finalement favorables, mais la possibilité dérogatoire pour des pilotes de moins de 16 ans de participer à certaines épreuves a nécessité une explication précise : cette possibilité n'existera qu'au sein des pilotes du Pôle-Espoir de Font Romeu, sur décision du responsable de la structure et pour de très rares jeunes pilotes particulièrement doués (seul deux cas se sont présentés jusqu'à présent).

## CFD

Thomas Senac prend la parole. La CFD continue de confirmer son importance et sa popularité au sein des modalités de vol de performance. Il fait un retour sur le processus de l'enquête 2017 : son succès et son impact sur l'évolution des règles. Il revient sur la problématique qui a émergé relative au nombre de pilotes d'un club pouvant scorer pour vol de groupe à 6 ou 10 (problématique apparue au moment de la validation du règlement par la commission, mais non évoquée au moment de l'enquête). Il a alors été décidé de rétablir l'ancienne règle (à 10) pour une nouvelle saison et de d'étudier un éventuel changement au travers d'une nouvelle enquête en 2018.

Une recommandation de la CTS prônant le déplacement de la date de fin de saison du 31 août au 31 décembre fera l'objet d'une question dans cette même enquête. Une autre idée est d'établir classement sur plus de vols que 3 (par exemple 5 ou 6).

Une question a été posée sur le Classement Vétérans : rester à 50 ans ou passer à 55 ou 60 ans. Du fait du petit nombre de pilotes concernés, il est proposé de rester à 50 ans.

Les différents responsables présents entament un tour de table pour évoquer la saison de compétition dans leur région :

**Jean-Christophe Fassel** – RCL Grand Est : bonne saison de compétition, nous retrouvons des niveaux de 2011 avant VNH. Un certain renouvellement des compétiteurs (jeunes notamment), nombre de compétition ok, le CREG (Centre Régional d'Entraînement parapente du Grand-est) est le principal pourvoyeur de DE et DT, voire d'organisateur avec leurs clubs. Les clubs sans compétiteurs ont tendance à ne rien organiser.

**Dominique Pellet** – RCL Auvergne-Rhône-Alpes : saison de compétition correcte. Dominance d'épreuve sport plutôt bien remplies complétée par quelques Elites un peu plus confidentielles.

**Patrice Guien** – RCL PACA : peu de compétitions, seulement une Elite (1 manche) et trois sports (5 manches) plus le Championnat de France. Il est probable que les caractéristiques du territoire, la longueur des déplacements et la relativement faible densité de compétiteurs/organisateur sont en cause. La validation du calendrier des compétitions de distance et les autres (comme les amicales) par des personnes différentes, crée inutilement des incohérences dans le calendrier. La CCP accepte le principe que le CRC valide au calendrier toutes les compétitions de sa région afin de gérer la globalité du calendrier.

**Hervé Belloc** – CRC Pyrénées (démissionnaire de son rôle de RRC Occitanie) : Saison normale pour le massif Pyrénéen. L'organisation de formations à la compétition à destination des nouveaux compétiteurs (15 et 8 participants au cours des deux dernières saisons), avec la présence d'entraîneurs capables d'apporter toutes les explications nécessaires, porte ses fruits. Certaines compétitions sont en sommeil (Campan Tuchan) mais en compensation, de jeunes compétiteurs relancent ou projettent de relancer d'anciennes épreuves (Moulis, Luchon, Ceret).

**Marc Nossin pour PIDF** : Année un peu vide. Pas d'esprit d'équipe, besoin d'une structuration meilleure, pas de RRC, besoin de resserrer les pilotes faisant partie de l'équipe de ligue. Initiative notable de réflexion et d'organisation de la part de Thibaut Lavole en Normandie.

Point sur les compétitions de précision d'atterrissage par Joel Amiable, cadre technique en charge de la promotion de cette nouvelle spécialité.

Après deux premières épreuves en 2017 (dont le Championnat de France), le calendrier 2018 se remplit doucement. Trois épreuves sont programmées, à ce jour, et des dialogues sont en cours avec pas mal d'autres organisateurs. Cependant, il y a une hésitation au moment d'inscrire l'épreuve au circuit et une tendance à vouloir l'inscrire en amicale. La problématique des juges pèse sûrement et tout sera fait pour faciliter et simplifier cet aspect : formation lors des compétitions de l'année et possibilité d'avoir recours aux juges déjà formés.

D'autres part, la contrainte que nous avons indiquée d'avoir à programmer les épreuves du circuit avant septembre pourrait avoir dissuadé certaines candidatures. La décision est prise de recontacter les organisateurs pour leur préciser que les épreuves d'automne pourront être programmées après la date du championnat de France, ces épreuves comptant alors pour la saison suivante.

Joël Amiable et Fred Escriba produiront des vidéos courant janvier afin de servir de support de formation pour les juges.

Pour les épreuves de marche et vol, vol et ski et PA qui fonctionnent informatiquement sans validation sur le site internet FFVL, on constate que ces épreuves sont souvent laissées sans mises à jour et sans informations lorsque l'épreuve a eu lieu. Nous décidons d'obtenir des organisateurs le renvoi systématique des résultats qui pourront prendre la forme d'un fichier PDF. Cette exigence conditionnera la réinscription de l'épreuve au calendrier l'année suivante. Il faut donc ajuster informatiquement le formulaire de ces compétitions afin d'indiquer clairement aux organisateurs l'endroit où déposer les résultats et ajouter cette demande dans les divers règlements.

## Présentation des candidatures pour les Championnats 2018.

Championnat de France de Distance : la candidature étant déjà validée, Dom Pellet (l'organisateur) pose la question du choix de la solution de géolocalisation (après l'échec du Championnat 2017), de son coût et de la prise en charge de son coût. En 2017, Airtribune a été défaillant car l'entreprise était en transfert à un nouveau propriétaire.

Il existe au total trois prestataires : Livetrack24 ; Airtribune et Flymaster. Il semblerait que l'avis général serait de ne plus travailler avec Airtribune.

Il resterait à faire un choix entre Livetrack24 et Flymaster. Pour le moment et afin de réserver pour 2018 les boîtiers, la décision est prise de louer un parc de tracker flymaster.

Des investigations sérieuses et un comparatif entre les 2 solutions sont à mener avant choix :

- Boîtier Tracker Flymaster + Suivi Livetrack24 comme en Coupe du Monde pendant de très nombreuses années.
- Boîtier Tracker Flymaster + suivi Flymaster comme récemment utilisé en coupe du monde en option.

Suite au bilan du Championnat 2017, Fred Escriba propose que la page d'inscription devienne un «portail» plus simple, plus graphique et plus convivial afin notamment de mettre en avant l'appellation «French Open» et d'être plus motivant pour les pilotes étrangers. Un effort considérable devra aussi être fait pendant l'épreuve pour que l'anglais soit systématiquement utilisé en premier dans toute communication.

Championnat de France Jeunes : avis unanime favorable à la candidature du club Markstein Airways.  
 Championnat de France de Précision d'Atterrissage : avis unanime favorable à la candidature du club Alériens Lorraine Vol Libre.  
 Championnat de France de Voltige : pas encore de candidature reçue.  
 Coupe de France de plaine : pas encore de candidature reçue.

Circuit de distance : les chiffres et tendances montrent une légère augmentation du nombre de compétitions et de participants. Il y a eu 118 nouveaux compétiteurs en 2017.

Echelon National	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Compétitions prévues	99	118	100	106	114	90	102	113
Compétitions courues	63	68	50	49	58	37	48	50
Proportion courue	64%	58%	50%	46%	51%	41%	47%	44%
Manches courues	108	119	79	73	102	56	56	63

En 2017, la volonté avait été affirmée de tendre progressivement vers 100% de délégués techniques sur les épreuves de distance, au travers d'un meilleur suivi de la part des RCL et du président de la commission qui supervisaient l'opération. On est ainsi passé de 45% d'épreuves pourvues d'un DT à 76%. Cet objectif de tendre vers 100% est bien sur maintenu pour 2018.

Hervé Belloc fait un point très précis sur le découpage des régions de compétition de parapente distance de la FFVL qui est complexe car lié aux massifs de pratique et non aux ligues (voir carte de France en annexe. Il expose la problématique singulière de l'ex zone « Midi-Pyrénées » qui est à cheval entre l'Occitanie et le Massif Central. Cela pose des problèmes concrets de gestion et de cohésion des compétiteurs de la ligue. Une réflexion devrait s'engager, voici quelques axes :

- Possibilité des pilotes LOVL de participer aux deux championnats régionaux MC et PY.
- Les 5 compétitions d'Occitanie inscrites au championnat Massif Central ~~problématiques~~ comptent pour les deux circuits MC et PY.
- Gestion informatique collégiale (CRC MC + CRC PY) du calendrier et de la désignation du DT pour les compétitions concernées.

**Accidentologie.** Fred Escriba présente sur la demande du président une étude menée par la DTN en croisant les données issues des déclarations d'accident reçues par la FFVL et les données collectées depuis 2004, issues des comptes rendus des directeurs d'épreuve (lorsqu'un incident ou un accident est survenu pendant leur épreuve). Il en résulte la confirmation qu'il n'y a pas plus d'accidents en compétition que dans la pratique normale du parapente (compte tenu des limites du protocole de l'étude, il faut retenir qu'il y a quasi équivalence).

L'idée déjà ancienne de durcir les conditions d'accès à la compétition de distance, en ne la conditionnant plus uniquement au fait d'être titulaire du BPC, mais aussi au fait d'avoir obligatoirement réalisé un module allégé de SIV est débattue. Bien qu'une réelle progression en pilotage soit indéniablement un plus pour tous les pilotes volant en situation de performance, les modalités concrètes d'une telle mesure d'obligation sont délicates : date de validité du stage de pilotage ? Modalités du stage, durées, programmes réalisés ? Ailes utilisées ? Capacité d'accueil des stages pour répondre aux besoins des compétiteurs ?

**Point sur les logiciels de scoring.** les problèmes de bugs récurrents apparus dans Cargol en deuxième partie de saison ont mobilisé beaucoup de temps et d'énergie pour être résolus. Ils ont eu un impact très négatif sur l'opinion des utilisateurs et c'est très regrettable, car il s'avère que ce n'était nullement le programme qui était en cause mais des changements réalisés sur l'architecture du serveur web FFVL. Etant donné que les personnes travaillant sur le programme et sur le serveur ne sont pas en

communication directe, le problème n'a pas été anticipé et il faudra veiller à ce que cela ne puisse plus se reproduire.

Naviter est une société qui a rachetée récemment Flytec. Elle proposerait d'utiliser See you gratuitement.

Un travail de collaboration a débuté entre la FFVL et la société Naviter (auteur du programme SeeYou). SeeYou compétition version parapente est un nouveau programme développé par la marque en collaboration avec la CIVL qui sera, à terme, aussi disponible pour les fédérations intéressées.

En tout état de cause, Cargol demeure le programme officiel des compétitions de distance FFVL et une évaluation de SeeYouComp et de son intégration dans notre système existant, débutera dès que possible dans la saison 2018. Dans certains cas, Cargol et SeeYou seront utilisés en parallèle.

**Point sur FUT.** FUT est un programme smartphone de reporting compétition en développement depuis plusieurs saisons pour la FFVL. Son potentiel de simplification et d'amélioration des procédures de compétition est très important mais il demeure, pour l'instant, dans un état non-opérationnel et ne peut pas être massivement déployé. La mise en œuvre fiable d'un logiciel smartphone multiplateforme permettant chronologiquement l'enregistrement et la restitution fiable de traces de vol, puis à terme, la géolocalisation systématique des compétiteurs, est un projet fondamental.

**Marseillaise :** une demande officielle du Ministère des Sport est parvenue à la FFVL « afin d'ouvrir, par l'hymne national qui devrait être chanté, chaque compétition relevant de championnat de France, toutes catégories d'âges confondues ». Cela sera ajouté au règlement.

Idée devant être débattue sur la liste CCPP : Compet Rookie : faire passer le BPC pendant l'épreuve (samedi soir...).

## Conditions de participation aux épreuves parapente FFVL

Discipline		Délivrance d'un titre national	BP obligatoire	BPC obligatoire	Carte compétiteur	Autres conditions de participation	Surclassement et conditions dérogatoires particulières	Secours obligatoire	Participation des étrangers sans licence FFVL	Biplaces
Distance	Championnat de France Senior - elite et sport	oui	oui	oui (sauf si jeune Font Romeu)	oui	Modalité de sélection de l'année en cours et Age > 18 et être ou avoir été classé parmi les 250 premiers du CP	de 16 à 18 surclassement nécessaire	oui	oui	non
	Circuit de distance Elite	non				Age > 18 et être ou avoir été classé parmi les 250 premiers du CP (condition par défaut ajustable selon massifs par les RRC)	de 16 à 18 surclassement nécessaire (dérogation 14 et 15 si accompagnement Font Romeu)	oui	oui	non
	Circuit de distance Sport	non				Age > 18	de 16 à 18 surclassement nécessaire (dérogation 14 et 15 si accompagnement Font Romeu)	oui	oui	non
	Circuit de distance Loisir	non				Age > 18	de 16 à 18 surclassement nécessaire (dérogation 14 et 15 si accompagnement Font Romeu)	oui	oui	non
	Championnat de France Jeunes (moins de 21 ans)	oui				avoir moins de 21 ans et être classé ou avoir et classé parmi les 500 premiers du CP	de 16 à 18 surclassement nécessaire (dérogation 14 et 15 si accompagnement Font Romeu)	oui	oui	non
	Coupe Fédérale de Distance	non				non	non	non	Age nécessaire pour pratiquer la parapente	non
Marche et vol	Vol rando & montagne / Marche & Vol	non	non	non	non	Age nécessaire pour pratiquer la parapente	de 16 à 18	oui si vol chronométré, distance, ou ascendance en présence de plusieurs ailes. Non si vol balistique	oui	Oui et le passager est considéré comme un membre d'équipage
Voltige	Championnat de France voltige	oui	oui	oui	oui	Safety sélection si pilote "non connu"	de 16 à 18	Oui (deux)	oui	non

PA	CdF Précision d'atterrissage	oui	oui	oui	oui	Age nécessaire pour pratiquer la parapente	de 16 à 18	oui	non	non
	Epreuves officielles de précision d'atterrissage		oui	non	non	Age nécessaire pour pratiquer la parapente	de 16 à 18	oui	oui	non
Vol et ski	CdF Vol & Ski	oui	oui	oui	oui	Avoir terminé dans la première moitié du classement de 2 épreuves V&S de l'année en cours	de 16 à 18	non	oui	oui mais pas de titre délivré
	Autres épreuves Vol & Ski	vainqueur du circuit	oui	non	non	Age nécessaire pour pratiquer la parapente	de 16 à 18	non	oui	oui
Speed riding	Championnat de France de Speed Riding	oui	oui	oui	oui	Age nécessaire pour pratiquer la parapente	de 16 à 18	non	oui	non
	Amicales du calendrier parapente FFVL		non	non	non	Age nécessaire pour pratiquer la parapente				oui